

Projet Pegasus : comment le Maroc contre-attaque après les révélations d'espionnage

Accusé d'avoir eu recours au logiciel d'espionnage, le Maroc a décidé d'attaquer en diffamation Amnesty et Forbidden Stories devant le tribunal correctionnel de Paris.

JOEL SAGET / AFP – 23 juillet 2021

Dénonciation des "fake news" et recours en justice : c'est désormais l'heure de la riposte pour l'un des pays au coeur des révélations sur le logiciel d'espionnage Pegasus, le Maroc. Accusé d'avoir recouru à ce logiciel, le pays a décidé d'attaquer Amnesty et Forbidden Stories devant le tribunal correctionnel de Paris, a annoncé jeudi son avocat.

Le gouvernement avait déjà indiqué mercredi vouloir engager des procédures judiciaires contre quiconque accusant Rabat d'avoir eu recours au logiciel d'espionnage Pegasus, dénonçant une "campagne médiatique mensongère, massive et malveillante".

Recours à la justice

"Le royaume du Maroc et son ambassadeur en France, Chakib Benmoussa, ont mandaté Me Olivier Baratelli pour délivrer, dès aujourd'hui, deux citations directes en diffamation" contre ces deux associations à l'origine des révélations depuis dimanche sur les clients de ce logiciel, peut-on lire dans un communiqué. Une première audience procédurale est prévue le 8 octobre devant la chambre spécialisée en droit de la presse mais le procès ne devrait pas avoir lieu avant environ deux ans.

« L'Etat marocain entend immédiatement saisir la justice française car il souhaite que toute la lumière soit faite sur les allégations mensongères de ces deux organisations qui avancent des éléments sans la moindre preuve concrète et démontrée", poursuit Me Baratelli dans son communiqué. L'avocat d'ailleurs affirmé jeudi sur BFMTV que "NSO n'a jamais eu de lien contractuel" avec le Maroc.

"L'Etat marocain considère faire face à une nouvelle affaire de liste et que le passé a largement démontré qu'il était aisé de tirer des conclusions mensongères de telles pratiques" ajoute l'avocat, déplorant un "procès d'intention médiatique, infondé et visiblement créé de toutes pièces pour déstabiliser la relation diplomatique profonde entre le Maroc et la France". Le royaume chérifien "entend ne pas laisser impunis les multiples mensonges et les fake news propagés ces derniers jours".

L'avenir de cette procédure risque toutefois de se heurter à une jurisprudence récente de la Cour de cassation : saisie par le Maroc après plusieurs rejets de plaintes, la plus haute juridiction de l'ordre judiciaire a jugé en 2019 qu'un Etat ne pouvait pas engager de poursuites en diffamation publique.

Ton ferme face aux "fausses allégations"

Dès lundi, le gouvernement marocain s'était défendu en démentant avoir acquis des "logiciels informatiques pour infiltrer des appareils de communication". Rabat a ensuite menacé mercredi d'"opter pour une démarche judiciaire, au Maroc et à l'international, contre toute partie reprenant à son compte ces allégations fallacieuses". Parallèlement, le parquet général marocain a annoncé mercredi "l'ouverture d'une enquête judiciaire sur ces fausses allégations et accusations".

Introduit dans un smartphone, le logiciel - conçu par la société israélienne NSO - permet d'en récupérer les messages, photos, contacts, et d'activer à distances les micros. Les organisations Forbidden Stories et Amnesty International ont obtenu une liste de 50 000 numéros de téléphone, sélectionnés par les clients de NSO depuis 2016 pour être potentiellement surveillés, et l'ont partagée avec un consortium de 17 médias qui ont révélé son existence dimanche.

La liste des cibles potentielles comprend les numéros d'au moins 180 journalistes, 600 hommes et femmes politiques, 85 militants des droits humains ou encore 65 chefs d'entreprise, d'après l'analyse du consortium. Mardi [Le Monde](#) et [Radio France](#), membres du consortium, ont révélé qu'une ligne de téléphone du président français faisait partie des "numéros sélectionnés par un service de sécurité de l'Etat marocain (...) pour un potentiel piratage".

Au-delà du seul Maroc, les démentis se multiplient auprès des pays au coeur de cette affaire. En Arabie saoudite, "un responsable a démenti les allégations parues dans la presse selon lesquelles une entité du royaume aurait utilisé un logiciel pour surveiller les communications", a écrit l'agence de presse officielle saoudienne SPA mercredi. Les Emirats arabes unis, qui contrairement à l'Arabie saoudite ont officiellement normalisé leurs relations avec Israël, ont à leur tour rejeté, jeudi, les accusations d'espionnage.

Source : https://www.lexpress.fr/actualite/monde/projet-pegasus-comment-le-maroc-contre-attaque-apres-les-revelations-d-espionnage_2155466.html